

LE D'ARTAGNAN 32

EDITO

Chères adhérentes, chers adhérents,

En attendant plus consistant, nous vous adressons aujourd'hui cette feuille de chou un peu spéciale « accessibilité ». En effet, « l'access » nous a bien occupés les derniers mois, vous pourrez le lire ici.

Et ce n'est pas fini ! L'échéance 2015 « pour une France accessible » nous pousse à « mettre la pression » sur les collectivités locales afin que la loi soit respectée.

C'est aussi par la sensibilisation à cette question que l'on peut faire bouger les lignes.

C'est pour ça que nous avons un beau projet de sensibilisation pendant le festival de Marciac (le festival de Marciac qui est un exemple d'accessibilité !). Ce n'est encore qu'un projet, nous vous en reparlerons ...

D'ici là, nous nous verrons à l'Assemblée Départementale le 22 juin (voir invitation jointe). J'espère vous y rencontrer nombreuses et nombreux.

Pour nous accompagner dans nos missions, dans les projets de la délégation départementale, nous avons aujourd'hui Isabelle Puech à nos côtés. Isabelle connaît bien les questions relatives au handicap, venant de l'Association Française des Sclérosés En Plaques (AFSEP). Nous espérons qu'elle restera parmi nous et que la délégation reprendra son rythme de croisière ...

Anne Marie NUNES

Bulletin de la Délégation Départementale du Gers

Mai 2012 - n°181

Directrice de la publication : Isabelle Puech

Rédactrices et rédacteurs : Anne Marie Nunes, Michel Sylvestre, Dominique Vidalo

Mise en page : Isabelle Puech - **Photos** : Woody, APF

SOMMAIRE

EDITO P1

**EN DIRECT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL :**
*L'accessibilité à tout
pour tous* P2

JAZZ IN MARCIAC :
*un projet de
sensibilisation en
cours de construction* P3

**POLITIQUE NATIONALE
DÉCLINÉE DANS LE GERS**
P7



APF Délégation du Gers

36, rue des Canaris

32000 AUCH

Tél. 05.62.06.10.41

Fax. 05.62.34.38.90

E-Mail :

dd.32@apf.asso.fr

L'accessibilité à tout pour tous

Triste réalité : nous attendons toujours la mise en accessibilité du Centre Cuzin

Nous étions rassemblés le 14 février 2012 devant le centre Cuzin (Auch) pour manifester notre mécontentement. En effet, les travaux pour l'installation d'un ascenseur extérieur n'ont toujours pas été réalisés. Ils auraient du être effectués en novembre 2011. Encore du temps et de l'argent perdus et combien de manifestations culturelles auxquelles les personnes en situation de handicap ne pourront pas assister ! C'est le constat amer et décevant que nous faisons aujourd'hui. Les adhérents de l'APF que nous représentons doivent savoir que les +architectes des Bâtiments de France, et donc par leur intermédiaire l'Etat, ont bloqué le projet de mise en accessibilité prévu par la mairie d'Auch. Le 12 avril dernier, la mairie d'Auch nous a présenté de nouveau un projet « estampillé » par les Bâtiments de France. Nous espérons vivement avoir accès à cette salle culturelle d'ici la fin de l'année.

Auch : l'accessibilité c'est l'affaire de tous



Selon le baromètre accessibilité de l'APF, la ville d'Auch est en baisse par rapport à l'année dernière. Avec une note de 12,3/20 et la 42ème place, elle reste bien placée au niveau national parmi les 96 chefs lieux départementaux (en 2010 : 12,6/20 et 34ème place). Alors pourquoi cette diminution ? Cette légère baisse ne dépend pas ou peu de la municipalité d'Auch qui mène une politique volontariste en matière d'aménagement. En revanche, un manque d'intérêt (pour la loi de 2005) et de volonté, de la part de certains commerces, cabinets médicaux, de soins de ville et les transports en commun de l'intercommunalité du grand Auch sont aussi mis à l'index. Les arrêts de bus sont mis en accessibilité au fur et à mesure des travaux de l'aménagement de la voirie et beaucoup reste encore à faire.

L'Accessibilité pour tous est et sera un point positif

Quand comprendront-ils, élus, décideurs, bâtisseurs, commerçants, ..., tous ceux qui reçoivent du public, que l'Accessibilité pour tous **est et sera un point positif** et essentiel, un investissement sur du long terme (pas forcément plus cher que les autres constructions d'ailleurs !) ? Penser accessibilité, c'est permettre la libre circulation, la participation et la citoyenneté de toutes les personnes confondues.

Je pense que le chemin est encore long mais heureusement les mentalités commencent à bouger et nous restons actifs à l'APF du Gers pour nous tous et avec vous, adhérents.

Dominique VIDALO

Lombez ... Accessibilité à refaire

Alertée par une adhérente et des riverains, je suis allée à Lombez constater de visu que la réfection de trottoirs n'a pas été prévue pour les personnes à mobilité réduite.

Après une réunion avec le maire, le maître d'œuvre et les riverains, force est de constater que la vision d'une accessibilité universelle est toute relative ... pourtant les textes sont clairs ! Aménager un trottoir en montagnes russes digne de la foire du trône, planter des galets comme revêtement de sol ... **Quel progrès ? !**

Monsieur le maire de Lombez est aussi président de la communauté de communes et à ce titre il aurait du réunir la commission intercommunale d'accessibilité.



Le « hic » c'est qu'il ne l'a pas fait et qu'il est en infraction avec la loi depuis 6 ans ! Pour le premier magistrat de sa commune, ça la fout mal ! Car s'il l'avait réunie et fait fonctionner, concertations et avis il y aurait eu ...

Les personnes à mobilité réduite auraient pu exprimer en amont leur désaccord avec cet aménagement et être, du coup, force de proposition !

Cet exemple (à ne pas suivre donc ...) doit nous interpeller toutes et tous, personnes en situation de handicap et valides, et nous pousser à nous mêler de ce qui nous regarde en titillant les élus afin qu'ils prennent en compte l'accessibilité universelle dans tous les travaux d'aménagements dans le moindre petit village. Ça ne coûte pas plus cher et nous, nous aurons enfin le bonheur de pouvoir **CIRCULER LIBREMENT**.

Anne-Marie NUNES

JAZZ IN MARCIAC : un projet de sensibilisation en cours de construction



Nous avons en projet de participer cette année au festival de jazz à Marciac sur 6 à 8 jours.

En effet, Jazz In Marciac de renommée internationale est un lieu de passage, de rencontre pour les festivaliers que la musique rassemble en ce qu'elle a d'universel. De nombreuses personnes en situation de handicap viennent chaque année au festival. Nous trouvons l'accueil des personnes à mobilité réduite de grande qualité et, au-delà de la passion et ou de la curiosité musicale, les personnes y viennent aussi car elles savent qu'elles y sont bien

reçues. Dans cet élan notre association souhaite participer à cet événement en partageant sa vision d'une société ouverte à tous.

Au-delà des personnes concernées par le handicap, l'APF du Gers souhaite informer, attirer l'attention d'un public plus large, afin que chacun ait sa place dans cette société : quel meilleur moment qu'un événement culturel pour vivre la réalité des personnes en situation de handicap ?

Nous mettrons à disposition de tous les festivaliers un parcours ludique sur l'accessibilité. Chacun pourra s'essayer, à l'aide d'un fauteuil roulant, sur ce parcours.

Actuellement nous sommes en recherche du financement de ce projet. En fonction de la réponse favorable de nos partenaires et des institutions que nous sollicitons, nous pourrions le concrétiser.

Si ce projet abouti, nous vous tiendrons informés par voie de presse (la Dépêche).

Les dates du festival sont du 24 Juillet au 15 Aout 2012. **Nous recherchons des bénévoles pour participer avec nous à ce projet d'action.**

Si vous voulez nous rejoindre, nous vous attendons, N'hésitez pas, contactez-nous à l'APF du Gers au : 05.62.06.10.41

Pour en savoir plus sur le festival : www.jazzinmarciac.com

Vous souhaitez vous rendre à un concert : Contactez l'association Synergie Passion au 06.88.89.60.73 ou par e-mail synergie-passion.festival@orange.fr



Michel Sylvestre

Soutenez le Pacte APF 2012 pour une société ouverte à tous !

En 2012, l'APF a demandé aux candidats à l'élection présidentielle et elle demande également aux candidats aux élections législatives de signer son « Pacte pour une société ouverte à tous ! » et de prendre 12 engagements républicains dans ce sens. Ce pacte doit se concrétiser par l'inscription des objectifs et actions présentés dans ce document dans l'agenda politique dès 2012.

Tous les citoyens sont donc invités à signer ce pacte !

Signer le pacte APF 2012, c'est dire :

Oui à la Liberté = un environnement sans obstacles, pour tous !

Oui à l'Égalité = une vie sociale et citoyenne pour tous !

Oui à la Fraternité = une solidarité pour tous, avec tous !

Signer le pacte APF 2012, c'est soutenir 12 engagements pour parvenir à une société ouverte à tous :

- **Engagement 1** : Une « France accessible » dès 2015
- **Engagement 2** : Des espaces, des services et des produits conçus pour tous !
- **Engagement 3** : Des transports et une voirie accessibles dans tous les territoires
- **Engagement 4** : Le libre choix des biens et des services
- **Engagement 5** : L'accès à une éducation inclusive
- **Engagement 6** : L'égalité dans l'emploi
- **Engagement 7** : La possibilité d'exercer ses droits
- **Engagement 8** : Une vie affective, sentimentale et sexuelle pour tous !
- **Engagement 9** : Le droit à des ressources suffisantes
- **Engagement 10** : L'accès aux soins pour tous, sur tout le territoire
- **Engagement 11** : La reconnaissance du « risque autonomie »
- **Engagement 12** : De nouveaux droits pour les aidants familiaux et les proches

Signer le pacte APF 2012, c'est demander au président de la République et aux députés élus de concrétiser ces engagements par des actions inscrites dès 2012 dans l'agenda des priorités politiques.

Pour signer le pacte APF 2012 , rendez-vous sur www.apf.asso.fr

Votre Conseil Départemental va envoyer ce Pacte aux candidats aux législatives afin qu'ils prennent connaissance de nos revendications et qu'ils s'expriment sur leurs positions et leurs engagements sur ces sujets.

Pourquoi adhérer à l'APF ?



Le nombre d'adhérents représente la force du mouvement de l'association dans le département et nous donne du poids dans les instances décisives et auprès des politiques. L'adhésion est synonyme de soutien aux valeurs et aux actions menées par la délégation notamment dans le combat pour l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap. L'adhésion permet également de participer à la vie associative de la délégation.

Bulletin d'adhésion à l'APF à retourner à APF 36 rue des Canaris 32000 AUCH

Nom, prénom.....

Adresse.....

Téléphone Email.....

.Oui, je souhaite adhérer à l'APF pour un an : **25€**

.M'abonner pour un an à Faire Face : **33€ les 11 numéros**

.Ou profiter des conditions spéciales : adhésion + abonnement d'un an à Faire Face : **47€**

.Oui, je souhaite faire un don complémentaire de..... €

Ci-joint mon règlement de€ pour une adhésion, un abonnement ou un don.